

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 130 F
BULLETIN N° 6 DU 15 AVRIL 1988

COLZA

Stades végétatifs F1 (premières fleurs) à F2 (pleine floraison).

RAVAGEURS

Situation Présence de **Méligèthes** dans de nombreuses parcelles. Les dégâts ne sont plus à craindre dès que le stade floraison est atteint.
Activité nulle à très faible des **Charançons des siliques.**

Préconisation Méligèthes : ***toute intervention insecticide est inutile.***
Charançons des siliques : ***un traitement spécifique ne se justifie pas actuellement,*** *le seuil d'intervention de 1 Charançon pour 2 plantes n'étant pas encore atteint. Par contre, une surveillance des cultures est nécessaire jusqu'au stade G4 (dix premières siliques formées).*

SCLEROTINIA

- Parcelles irrégulières à peuplement souvent faible :
  Il est inutile d'assurer une protection fongicide *contre cette maladie.*
- Parcelles à bon potentiel de rendement :
  Prévoir un traitement au tout début de la chute des pétales (G1).
  Utiliser l'un des produits suivants (dose indiquée de spécialité commerciale à l'hectare) :

- carbendazime	nombreuses spécialités	
- iprodione	ROVRAL, KIDAN	à 3 l/ha
- procymidone	SUMIDIONE	à 1 l/ha
- vinchlozoline	RONILAN	à 1,5 l ou kg/ha
- prochloraze + carbendazime	SPORTAK PF	à 1,5 l/ha
- iprodione + carbandazime	CALIDAN	à 3 l/ha
- flutriafol + carbendazime	IMPACT RM	à 1 l/ha

ATTENTION AUX MELANGES FONGICIDES-INSECTICIDES SUR COLZA EN FLEURS (*)

Note commune SPV-CETIOM-ACTA

1- **Le mélange de certains produits est agressif** sur les abeilles lorsqu'il est appliqué aux heures de butinage.
Les expérimentations, menées ces dernières années, montrent en effet une augmentation des mortalités d'abeilles au cours des 24 heures suivant le traitement.

2- **Le mélange est rarement justifié**, car la lutte contre le Charançon des siliques doit être considérée indépendamment des maladies.
L'efficacité des insecticides, notamment des Pyréthrinoïdes autorisés sur Charançons des siliques, est limitée à 3 jours lorsqu'ils sont appliqués à compter des premières fleurs (stade F1).

P.16.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES. Le Directeur-Gérant : D. CALLU. C.P.P.A.P. N° 532 AD

On a donc intérêt à placer le traitement le plus près possible du seuil d'intervention fixé à 1 charançon pour 2 plantes. L'objectif étant de limiter le nombre de siliques avec piqûres de ponte.
Or, l'expérience nous a montré que cette date optimale intervient dans la majorité des cas nettement plus tard que le traitement fongicide dirigé à la floraison contre le Sclérotinia.

(*) Fongicides inhibiteurs de la biosynthèse des stérols en mélange avec un insecticide pyréthrinoïde.

B L E

Stades végétatifs 6 (premier noeud visible) à **10** (épi gonflé non visible).

Situation
Développement important de la **Septoriose.**
Redémarrage de la **Rouille brune.**
Régression de l'**Oïdium.**
Recrudescence de la **Fusariose du pied.**

Préconisation

- Blés non traités depuis 3 semaines ayant dépassé deux noeuds (stade 7) avec présence de maladie sur les feuilles supérieures :
  Comme nous l'indiquions dans notre précédent bulletin, ***une intervention est à effectuer dès que possible,*** *les conditions climatiques ayant certainement gêné sa réalisation.*
- Blés au premier noeud visible (stade 6) à 2 noeuds (stade 7) :
  Prévoir d'intervenir en fin de mois en présence de maladie sur les feuilles supérieures.
- Blés les plus avancés traités depuis une quinzaine de jours :
  Attendre l'épiaison pour décider d'une nouvelle intervention.

Choisir l'un des produits efficace contre les maladies observées (cf. Dépliant joint au bulletin n° 5 du 24 mars 1988).

ORGE

Stades végétatifs 7 (deux noeuds) à **8** (dernière feuille visible).

Situation Sensible progression de la **Rhynchosporiose.**

Préconisation *Lorsqu'elle n'a pu être effectuée,* ***il est conseillé de réaliser l'intervention préconisée dans notre dernier bulletin.***

*
* *
*